

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Elire-des-maires-pour-la-Paix>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°60 > **Élire des maires... pour la Paix ?**

22 mai 2014

Élire des maires... pour la Paix ?

Le 6 août 1945, une bombe atomique frappe Hiroshima, provoquant la destruction de la ville et la mort de milliers de ses habitants. Le 9 août, le même cauchemar se reproduit à Nagasaki. Les mois et les années suivantes font découvrir l'horreur des effets secondaires catastrophiques qui frappent les survivants, parfois de génération en génération. Depuis cette tragédie, les maires successifs d'Hiroshima et de Nagasaki n'ont cessé de plaider pour l'abolition des armes nucléaires devant les grandes instances internationales. En 1982, ils décident de faire appel à la solidarité des villes du monde entier. C'est la création du réseau de collectivités locales Mayors for Peace (Maires pour la Paix).

Une mobilisation internationale grandissante

Au début, seules quelques dizaines de villes dans quelques pays répondent à cet appel, dont des villes françaises. En novembre 2013, elles sont 5804 dans 158 pays, dont 146 en France, et leur nombre croît chaque mois. Parmi ces collectivités, de nombreuses villes ravagées par la guerre, comme Ypres (Belgique), Granollers (Espagne), Caen (France) ou Halabja (Irak), et qui partagent le même message que les survivants d'Hiroshima et de Nagasaki : "Plus jamais ça".

Maires pour la Paix fait résonner la voix des maires et de leurs citoyens qui proclament "Nos Villes ne sont pas des Cibles !" et qui se mobilisent pour qu'enfin les armes nucléaires soient interdites et éliminées et que cette menace fasse place à une culture de la paix telle que définie par l'ONU (résolution A/RES/52/13). Cette mobilisation s'organise du global au local, que cela soit par l'envoi de délégations d'élus membres lors des réunions de l'ONU sur le désarmement (TNP - Traité de non-prolifération), par la sollicitation régulière des gouvernements ou par l'organisation de formations et d'actions de sensibilisation (PLACP - Programme Locaux d'Action pour une Culture de la Paix) à destination des élus, agents territoriaux et citoyens.

L'engagement des maires, un défi

Un des défis de ce réseau est de mobiliser des maires de toute appartenance politique et d'adapter ses actions en fonction des réalités locales. C'est pourquoi il s'est organisé peu à peu en branches nationales et régionales telles que l'AFCDP-Maires pour la Paix France. Dans cet esprit, en septembre 2013, une Conférence pour les membres du pourtour de la Méditerranée a été organisée à

Aubagne (13) par ses branches françaises, espagnoles et croates, dont l'objectif était d'examiner les enjeux pour parvenir à la paix dans cette région, notamment la question des armes de destruction massive qui menacent celle-ci.

En 2014, Maires pour la Paix poursuivra son travail de mobilisation des gouvernements sur les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires à travers sa campagne "Vision 2020", en coopération avec la campagne ICAN (Campagne Internationale pour l'Abolition des Armes Nucléaires), lors de la conférence intergouvernementale de Nayarit (Mexique) et du 3ème Comité préparatoire à la Conférence d'examen du TNP. L'organisation sera également impliquée dans les commémorations du 100ème anniversaire de la Première Guerre mondiale à Sarajevo où elle réitérera son appel au règlement pacifique des conflits et son opposition aux armes de destruction massive.

Les maires sont les plus proches représentants des citoyens. Ils sont garants de leur sécurité. À ce titre, la question du désarmement nucléaire les concerne au premier plan. **À la veille des élections municipales de 2014, il est essentiel qu'un nombre croissant d'élus en France s'emparent des sujets portés par ce réseau. Interpellez les candidats !**

Une mobilisation des édiles est cruciale pour appuyer les mobilisations citoyennes et ainsi faire évoluer la position de l'État français qui reste attaché à une doctrine d'un autre temps : la dissuasion nucléaire.

Michel Cibot

Délégué général de l'AFCDRP

- Maires pour la Paix France

Contacts :

www.afcdrp.com

Facebook : [facebook.com/reseauAFCDRP](https://www.facebook.com/reseauAFCDRP)

secretariat@afcdrp.com

tél. : 01 47 46 75 32